Compte rendu CTSD du 23 juin 2017

Ouverture de la séance à 14h12.

Secrétaire adjoint de séance Nicolas DUSSUYER.

Lecture des déclarations liminaires Unsa Education, Snuipp-FSU, FNEC-FP-FO.

Globalement la loi de refondation n'est pas remise en cause nous travaillons dans le cadre qu'elle a établi.

La question des rythmes scolaires seront abordées en temps et en heure.

Nous avons travaillé sur le second degré assouplir quelques mesures et pour le premier degré création des CP à 12 sur la circonscription d'Oyonnax qui est la seule circonscription en REP+.

Nous nous sommes préoccupés des conditions d'accueil en ce qui concernent les locaux pour l'accueil de ces CP.

J'ai fourni les documents nécessaires au travaux que nous allons conduire aujourd'hui.

Demande de FO avoir des documents complets.

Demande FSU avoir une balance provisoire des postes.

- 1. Approbation des PV des CTSD du 30 janvier 2017 et du 31 janvier 2017 Approbation des PV.
- 2. Mesures d'ajustement de la structure pédagogique des collèges publiques

Création de 5 divisions supplémentaires en 6^{ème} aux collèges suivants :

- -1 à Sabine Zlatin de Belley
- 1 à La Plaine de l'Ain de Leyment
- -1 à Montceaux
- -1 à Emile Cizain de Montluel
- -1 à Péron

Ces 5 collèges étaient au-dessus des seuils en ce qui concerne les effectifs. Ces ouvertures se font avec les 29h règlementaires.

En janvier nous avons doté les établissements avec en plus une allocation progressive de moyens pour les accompagner dans leur contexte spécifique.

Pour les collèges de St Genis Pouilly et de Prévessins-Moëns il y a un abondement d'heures supplémentaires bénéficiant à tous les niveaux de classes, on ne les a donc pas accompagné en terme de création de division qui était une demande du SE-Unsa. Demande d'une ouverture au collège de Ceyzériat mais cette situation est sous surveillance mais pas d'ouverture à l'ordre du jour.

Situation tendue également au collège de Châtillon sur Chalaronne.

Les postes partagés et les appariements d'un établissement à l'autre ne sont pas encore finalisés. Il y a encore des ajustements au niveau d'Affelnet $6^{\text{ème}}$.

3. Carte scolaire-1er degré-mesures d'ajustement

CP à 12 REP+

- 12 ouvertures de CP (10 dédoublées et 2 en co-intervention à Geilles pour un problème d'effectif et l'Eglisette pour un problème de locaux)

8 PDMQDC sont redéployés et 3 créations plus une car sur Louis Armand se retrouve en situation d'ouverture avec ce dédoublement des CP.

AU CTSD de janvier nous n'avions opéré aucune application en REP+, à ce jour nous mettons en œuvre le décret. Nous avons demandé à infléchir la lettre de mission du PDMQDC, nous avons ensuite procédé à des créations de postes pour répondre à la mesure demandée.

Pour les PDMQDC il y a un infléchissement du travail qui leur est demandé, ils restent dans l'école de rattachement où ils étaient affectés.

La première étape c'est lire et compter quand on rentre au CP.

Pour les syndicats, quand on centre sur le CP on oublie le reste, maternelle et cycle 3. On est en train de casser les projets PDMQDC.

Pour les inspecteurs il faut mettre aux services du CP 100% réussite les compétences du PDMQDC, qui n'interdit pas des moments de CP à 24 et l'intervention du PDMQDC dans d'autres niveaux, toutes les innovations étaient permises.

Le poste de PDMQDC est arrivé à terme et donc n'est pas reconduit pour celui de Miribel à Henri Deschamps.

Augmentation de décharges sur Louis Armand, on passerait de 25 % à 33%. Demande d'examen de Jean Moulin la Victoire en septembre.

Situations à suivre du mois de février

Poste sur le RPI de Hautecourt, affecté à un PES à 50% avec un complément affecté à la troisième phase.

OUVERTURE	FERMETURE
Ecoles maternelles Publiques :	Ecoles primaire Publiques :
- PAROZET à Gex.	-Arlod à Bellegarde
- PREGNIN à St Genis Pouilly.	- Les Dîmes à Bourg-en-Bresse.
Ecoles primaires Publiques :	
- Saint Didier de Formans (+0.08	
décharge)	
- Misérieux (+0.08 décharge)	
 Cruzilles/ Saint André 	
- Charles Peguy de Bourg-en-Bresse	
- St Jean de Gonville (9 ^{ème} classe).	
- Massieux (9 ^{ème} classe à titre	
définitif).	
<u>Ecoles élémentaires Publiques :</u>	
- PAROZET à Gex.	
Poste hors la classe :	
- Poste de référent ASH mobile sur	
tout le département.	
Maintien des moyens :	
- Reyrieux	
- Foissiat	
CP à Oyonnax:	
- La Forge	
- Pasteur Nord	
- Jean moulin la Victoire	
- Louis Armand	
Ouverture Provisoire	
- René rendu à Bellegarde	
- St Jean de Niost.	
- Veyziat à Oyonnax	

Maintien du moyen provisoire de Villieu Loyes mollon. Réflexion sur un moyen provisoire pour une 10^{ème} classe à Massieux

Situations à suivre à la rentrée :

- Ecole Maternelle Charles Robin à Bourg-en-Bresse.
- Ecole Miribel centre
- Ecole Le Peloux de Bourg-en-Bresse.
- Ecole de St Maurice de Beynost
- Ecole Alphonse Baudin à Bourg en Bresse
- Ecole de Mionnay
- Ecole Jean Calas de Ferney Voltaire
- Ecole de Chevry
- Ecole de Cessy
- Ecole de Echenevex
- Ecole Le Jura de Saint Genis pouilly
- Ecole RPI Bressolles/Pizay
- Ecole St Etienne sur Chalaronne

Situations à réobserver avec les inspecteurs :

- Ecole St Didier d'Aussiat
- Ecole de Montagnat

Vote: 7 contre, pour: 0, abstention: 2.

4. Questions diverses

1. Collège de Pont de Vaux.

Demande de poste d'adjoint pour le collège de Pont de Vaux. Pas de réponse favorable de la DASEN car c'est un petit collège, la moyenne dans l'Ain est entre 550 et 600.

2. <u>L'EREA de Bourg en Bresse</u>

Fermeture de 2 postes remplacés par des AED, l'actuel directeur ne souhaite pas être prolongé pour des raisons personnelles. Il y a un souci pour pourvoir cette direction. La DASEN ne rétablira pas les postes de PE éducateur en respectant la politique nationale. Il y aura une personne nommée à titre provisoire sur le poste de direction.

3. Balance des postes

Il n'y aura pas de chiffres aujourd'hui de donnés certainement en CDEN.

4. PDMQDC

Des postes de PDMQDC n'ont pas reçu de candidature, s'ils n'ont pas trouvé preneur je ne l'ouvre pas.